

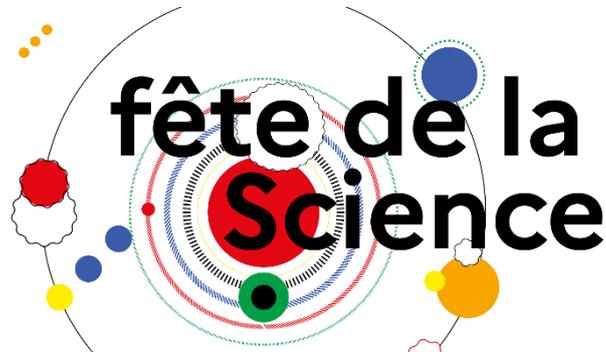


MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



GOUVERNEMENT
DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



APPEL A PARTICIPATION A LA FETE DE LA SCIENCE 2025 EN POLYNESIE FRANCAISE

Participer à l'édition 2025

L'édition 2025 de la Fête de la Science se déroulera du 03 au 17 octobre 2025. Cette manifestation nationale vous offre l'opportunité de partager la science, la technique et l'innovation auprès d'un public varié et nombreux.

Dépôt des candidatures au plus tard le lundi 02 Juin 2025 inclus.



SOMMAIRE

Qu'est-ce que la fête de la science.....	3
Mettre en œuvre un événement.....	3
Qui peut participer ?.....	3
Quand ?	3
Où?	4
Sous quelle forme ?	4
Pour qui ?	4
Et avec quels objectifs ?.....	4
Sur quelle thématique ?	5
Comment participer à la fête de la science 2025 ?.....	5
Obtenir le label « Fête de la science »	5
La communication	6
Le calendrier prévisionnel 2025	7
Les contacts.....	7

Qu'est-ce que la fête de la science

Organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis 1991, la Fête de la science se déroule tous les ans au mois d'octobre ou de novembre. Cet événement incontournable de culture scientifique propose dix jours de manifestations gratuites en France métropolitaine, outre-mer et à l'international.

Des milliers d'acteurs scientifiques, culturels et pédagogiques se réunissent pour partager avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations. De multiples formats de médiation permettent de faire vivre les sciences à tous les publics dans une approche ludique et festive : expériences, jeux, ateliers participatifs, festivals, visites de lieux, cafés des sciences, spectacles vivants...

En 2025, en Polynésie française, la Fête de la Science est coordonnée par l'Université de la Polynésie française, en partenariat avec la Polynésie française représentée par sa délégation à la recherche et le Haut-Commissariat de la République en Polynésie française représenté par son délégué territorial à la recherche et à la technologie (DTRT).

Mettre en œuvre un événement

Qui peut participer ?

Acteurs scientifiques, économiques, associatifs, culturels ou pédagogiques, et même les pouvoirs publics, chacun peut participer à la Fête de la science et intégrer le programme national (sous réserve de validation de l'événement par le comité de labellisation). C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de cette manifestation !

Quand ?

L'édition 2025 se déroulera du **vendredi 03 au lundi 13 octobre 2025** (avec des interventions des scientifiques dans les établissements scolaires dans les îles la semaine du 13 octobre).

Où ?

Dans votre structure ou celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un village des sciences, dans votre laboratoire, ou votre musée, sur un site de recherche, dans un établissement scolaire, ou tout autre lieu public où les gens se rassemblent.

L'accès doit être libre et gratuit, les réservations sont autorisées si nécessaires.

Sous quelle forme ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer :

- **Un événement ponctuel** en « initiative locale » sous la forme de : atelier, jeu, rencontre /débat, spectacle, visite de site... Cette forme de participation peut faire partie d'un « événement multi-animations ».
- **Un événement multi-animations** (a minima deux événements ponctuels liés entre eux) pouvant avoir différentes appellations en fonction de la manière dont les animations sont proposées :
 - Un village des sciences est un événement rassemblant un grand nombre d'événements ponctuels, sur un lieu unique, au cœur des villes et villages. Sur les différents stands, le public rencontre des chercheurs, des bénévoles d'associations, des ingénieurs, des acteurs culturels...

- Un festival est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) sur un ou plusieurs lieux, autour d'activités scientifiques associées au spectacle et aux arts.
- Un parcours scientifique est un événement rassemblant plusieurs animations (ou événements ponctuels) proposées sur des lieux différents, autour d'un fil conducteur (thématique et programmation commune, quête/jeu de piste, ...).

Pour cela, de nombreux formats peuvent être proposés ! En présentiel et/ou en ligne. Tout est permis pour partager des connaissances, à la condition de respecter certaines règles : **une information scientifique de qualité, adaptée au public, proposée dans un cadre convivial et de manière gratuite!**

Pour qui ?

Les événements de la Fête de la science visent à rapprocher la science et la société. Ils sont ouverts à **tous les publics de tous âges** (familles, scolaires, étudiants, seniors, curieux, ou passionnés de sciences) et peuvent aussi être réservés à un type de public (scolaires, étudiants, ...).

En revanche, ils ne peuvent pas être dédiés aux professionnels.

Et avec quels objectifs ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux.
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre chercheurs et citoyens.
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche.
- Valoriser le travail de la communauté scientifique.
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public.
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.

Sur quelle thématique ?

La thématique nationale de l'édition 2025 de la Fête de la science portera sur :
INTELLIGENCE(S)

Chaque jour, l'actualité met en lumière les performances mais aussi les dangers du développement spectaculaire de l'intelligence artificielle (IA). Au centre d'une compétition acharnée au niveau mondial, l'IA s'immisce dans tous les domaines, ouvrant ainsi les portes vers une nouvelle révolution. La machine pourrait-elle un jour devenir plus « intelligente » que l'humanité ? Mais de quelle intelligence parle-t-on ?

L'intelligence a longtemps été perçue comme le propre de l'humain. Au début du XXe siècle, l'intelligence devient palpable, presque mathématique à travers l'introduction du concept de quotient intellectuel. L'intelligence se résume alors à un chiffre. Les dernières avancées scientifiques démontrent qu'elle existe sous des formes aussi variées que nuancées. Du comportement des cellules aux capacités étonnantes des plantes, des prouesses cognitives des animaux à l'émergence de l'IA, la notion d'intelligence se manifeste de multiples manières et défie notre pensée.

L'édition 2025 de la Fête de la science invite le public à explorer toutes les formes d'intelligence et à repenser ce que signifie « être intelligent », au-delà des frontières humaines.

L'intelligence artificielle, une thématique au cœur de l'actualité

Sommet pour l'action de l'IA

À l'initiative du président de la République, la France accueille les 10 et 11 février 2025 des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables d'organisations internationales, des chefs d'entreprises privées de toute taille ainsi que des représentants de premier plan du monde universitaire et de la société civile à l'occasion du Sommet pour l'action sur l'IA.

Ce Sommet a abordé cinq thèmes essentiels :

- L'IA au service de l'intérêt public ;
- L'avenir du travail ;
- L'Innovation et la culture ;
- L'IA de confiance ;
- La gouvernance mondiale de l'IA.

Comment participer à la fête de la science 2025 ?

Tout porteur de projet qui souhaite participer à l'édition 2025 de la Fête de la science doit soumettre son projet en remplissant le formulaire dont le lien apparait dans le mail transmis.

Les données renseignées, notamment la description de votre évènement, seront examinées en vue de la labellisation du projet « Fête de la science 2025 ». Il est donc essentiel de remplir le plus précisément possible ces informations.

Obtenir le label « Fête de la science »

Le Comité de labellisation se réunira la semaine du 09 juin 2025 avec pour objectif de labelliser les projets. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'évènement, de la communication et de l'accompagnement de la coordination territoriale.

La label « Fête de la science » est donné aux événements qui remplissent la charte des valeurs déterminée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Comité de labellisation.

L'évènement doit respecter les critères suivants :

- **DATES** : Tout évènement sera proposé avec au moins un jour inclus dans les dates officielles de la Fête de la science, soit du vendredi 3 au lundi 13 octobre 2025, pour une cohérence d'ensemble et une communication optimale.
- **LA GRATUITÉ ET L'ABSENCE DE BUT LUCRATIF** : Ne peuvent être labellisés « Fête de la science » que les événements gratuits, favorisant ainsi un libre accès à tous les publics. De plus, ces événements doivent être entièrement désintéressés financièrement et ne poursuivre aucun objectif commercial ou promotionnel.
- **LA VALIDATION DE L'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET LA NEUTRALITÉ** : En participant à la Fête de la science, le porteur de projet s'engage à garantir la qualité des informations scientifiques véhiculées. En cas de thème faisant l'objet de débats, le porteur de projet devra garantir l'objectivité et la neutralité des intervenants.

- **LE RESPECT DU CALENDRIER** : Le porteur de projet s'engage à transmettre toutes informations nécessaires demandées pour la constitution des programmes et des différents outils de communication.
- **L'EVALUATION** : Après la manifestation, il s'engage également à renseigner l'enquête d'évaluation dans les délais imposés, pour la constitution du bilan régional de la Fête de la science.

→ Découvrir la [charte de la Fête de la science](#)

La communication

L'identité visuelle de l'événement doit respecter la charte graphique de la Fête de la science. L'événement peut être référencé sur d'autres sites Internet, de préférence par un lien pointant vers l'événement enregistré sur le site national de l'événement.

LE RÔLE DE LA COORDINATION TERRITORIALE

- Fournir un kit de communication aux porteurs de projet ;
- Assurer la mise en ligne des événements des porteurs de projets sur le site de la Fête de la science selon les éléments fournis (cf formulaire FDS 2025) ;
- Animer les réseaux sociaux.

LE RÔLE DU PORTEUR DE PROJET

- Le porteur de projet est invité à assurer la communication et à diffuser, s'il y a lieu, les programmes et supports de son ou ses événement(s).
- Le porteur de projet s'engage à fournir l'ensemble des éléments permettant de renseigner le site de la fête de la science.

Le calendrier prévisionnel 2025

- **16 Avril** : lancement de l'appel à participation FDS 2025
- **Jusqu'au lundi 02 juin** : transmission des propositions d'évènements par les porteurs de projet à l'adresse narama-srpi@upf.pf
- **Semaine du 09 Juin** : réunion du comité de labellisation
- **Début septembre** : envoi du dossier de presse national, diffusion du dossier de presse territorial / des affiches et du programme
- **03 octobre** : Lancement de la fête de la science
- **Du 03 au 13 octobre et jusqu'au 17 octobre dans les îles** : Fête de la science
- **Octobre et novembre** : enquête d'évaluation

Les contacts

Pour toute demande de renseignements, merci de contacter la coordination territoriale de l'évènement :

Narama-srpi@upf.pf

La coordination du projet Narama : 87 48 10 11 (UPF)